



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 18 mai 2017

Discrimination envers les cheminots marocains, la justice doit passer !

Des années de procédure et de lutte ont été nécessaires pour qu'enfin les travailleurs marocains discriminés depuis des dizaines d'années dans l'entreprise publique SNCF soient rétablis dans leur droit le 21 septembre 2015.

Ils sont en effet plus de 800 à avoir été spoliés dans leur déroulement de carrière, leur rémunération et bon nombre de leurs droits. Recrutés dans les années 70 au Maroc pour venir grossir les rangs de la SNCF, ceux-ci ont fait l'objet d'une véritable discrimination, victimes d'une préférence nationale instituée par une Direction qui n'hésitera pas à créer une sous-catégorie de travailleurs au sein de la SNCF.

Les premiers dossiers ont été déposés en 2005 au conseil des prud'hommes de Paris. Une première décision arrivera le 21 septembre 2015, soit 10 ans plus tard, condamnant la SNCF pour discrimination salariale et accordant une juste compensation aux travailleurs floués.

S'enfermant dans sa stratégie d'épuisement juridique, la SNCF a fait appel de cette décision au prétexte que ces salariés n'étaient pas français à l'embauche, en complète contradiction avec les avis de la Haute Autorité Administrative de Lutte contre les Discriminations et du Défenseur des droits.

Durant ces deux jours, à la Cour d'appel de Paris, SNCF multiplié les bassesses et l'irrespect résumant la discrimination faite aux travailleurs marocains à « *un manque de courage et de volonté de leur part à passer des examens pour évoluer dans l'entreprise* ». La Fédération SUD-Rail ne peut que condamner cette ligne de défense qui humilie encore plus ces travailleurs.

Face à cette provocation, nous ne pouvons que saluer la dignité remarquable de ces salariés, ce que n'aura pas manqué de souligner la présidente du tribunal.

En attente du délibéré qui devrait intervenir le 31 janvier 2018, la Fédération SUD-Rail continuera à lutter contre toute forme de discrimination, surtout quand elle est comme ici, instituée en véritable stratégie d'entreprise.